

Conférence de presse le 6 février 2017 : le discours de François Fillon

Mesdames et Messieurs,

Je m'adresse aujourd'hui à vous, et par-delà vous à toutes les Françaises et à tous les Français, parce qu'une émotion légitime monte du pays.

Je comprends les interrogations.

Je comprends le besoin de me voir clarifier les choses.

Et je vais le faire.

Parce que je n'ai rien à cacher.

Je vais le faire parce que je ne peux pas accepter les accusations infondées qui me prennent pour cible après 32 ans de vie politique, 32 ans sans aucun problème d'ordre judiciaire, 32 ans d'éthique irréprochable.

Je veux dire à tous mes compatriotes que pendant toutes ces années, j'ai œuvré pour mon pays sans jamais enfreindre la loi et sans jamais déroger aux valeurs qui sont les miennes.

Aujourd'hui, candidat à l'élection présidentielle, je fais face à une attaque d'une violence inouïe, à ma connaissance du jamais vu sous la Ve République.

Autant le dire avec force et d'entrée de jeu : c'est le candidat à la Présidentielle de la droite et du centre qui est visé aujourd'hui et j'assume toutes mes responsabilités.

Tous les faits évoqués sont légaux et transparents.

J'ai été entendu pendant 4h par la Police, Penelope pendant 5h. Nous leur avons tout dit. Nous avons répondu à toutes leurs questions.

La réalité des faits ? La voici :

Oui, j'ai employé mon épouse comme collaboratrice.

Elle a ensuite été la collaboratrice de mon suppléant. Elle est encore redevenue ma collaboratrice par la suite.

Elle a donc occupé ce poste pendant quinze ans et ceci pour un montant moyen de rémunération mensuelle de 3677 euros nets. Salaire parfaitement justifié pour une personne diplômée de droit et de lettres.

Alors, on brandit un montant proche d'un million d'euros annoncé d'un seul tenant. Pour faire sensation. En oubliant de préciser que la somme est en euros bruts.

Avons-nous déjà vu une rémunération présentée comme un cumul sur quinze ans ? N'importe quel montant brut présenté de la sorte peut devenir spectaculaire.

Il n'y a que pour la famille Fillon que l'on se livre à ce genre d'exercice.

De même, on qualifie cet emploi de fictif.

Je vois et j'entends aujourd'hui tous les prétendus experts décréter ce que doit ou ne doit pas faire un collaborateur parlementaire.

Tous les élus savent bien que ce métier recouvre les tâches les plus diverses. Ils savent qu'il ne s'est jamais limité, et qu'il ne peut pas s'arrêter, à l'élaboration des lois dans des bureaux à l'Assemblée Nationale, à Paris.

Surtout, ils savent que ce métier est fait de tout un tas d'actions modestes, souvent accomplies par le collaborateur parlementaire dans l'ombre, parfois seul, et qui peuvent paraître anodines à certains, mais qui sont indispensables à la démocratie locale.

Pendant toutes ces années, mon épouse a pris en charge des tâches simples mais essentielles.

C'est elle, avec ma secrétaire, Sylvie Fourmont, qui a géré le courrier que l'on m'adressait. C'est elle aussi qui a tenu mon agenda.

Pour les événements locaux, les inaugurations, les manifestations sportives et culturelles, les remises de décorations, c'est elle qui a travaillé sur mes interventions dans la Sarthe.

Elle m'a représenté dans des manifestations culturelles locales.

C'est encore elle qui a reçu et renvoyé vers les entreprises de la région les CV et les demandes d'emplois que les Sarthois m'adressaient.

C'est toujours elle qui a traité les réclamations de ces derniers lorsqu'ils rencontraient des difficultés administratives.

Et la liste de ce qu'elle a fait ne s'arrête pas là.

Son salaire était parfaitement justifié parce que son travail était indispensable à mes activités d'élu.

Ce travail, elle l'a poursuivi auprès de mon suppléant quand, après avoir été élu, je suis devenu ministre. C'est moi qui l'ai voulu.

J'ai absolument voulu conserver un lien avec ma circonscription. Et c'est mon épouse qui a tenu ce rôle essentiel.

On dit, pas de badge d'entrée à l'Assemblée Nationale, égal pas de travail... C'est pourtant le cas d'un très grand nombre de collaborateurs qui travaillent en circonscription.

J'ai lu, pas d'adresse mail personnelle, égal pas de travail... C'est méconnaître la réalité du travail des collaborateurs qui écrivent le plus souvent sur le mail de leur député, et a fortiori quand c'est leur conjoint.

Je sais aussi que l'on a beaucoup commenté la phrase de mon épouse soulignant qu'elle n'avait jamais fait de politique.

Je rappelle qu'un collaborateur parlementaire travaille dans le domaine politique mais que c'est le député qui fait de la politique parce que c'est lui qui est engagé.

Ce n'est qu'aux dernières élections, par goût de la vie publique locale, et non pas de la politique nationale, que Penelope a décidé de devenir conseillère municipale de Solesmes.

On s'appuie sur une ancienne interview en anglais, là aussi sortie de son contexte, dans laquelle elle explique qu'elle n'a « jamais été mon assistante ».

Oui, elle n'a jamais été ma subordonnée.

Elle a toujours été, d'abord et avant tout, ma compagne de travail, ma collaboratrice.

Pénélope n'a jamais revendiqué de rôle dans la lumière.

Elle a exercé dans la discrétion, refusant de parler à ma place comme l'ont fait certaines épouses d'hommes politiques.

Et aujourd'hui, on retourne cette discrétion contre elle et contre moi.

Eh bien moi je vous le dis, sa façon de faire était digne.

Alors ne tirons pas d'une interview toute en pudeur un jugement qui détruit trente ans d'engagement à mes côtés.

Les faits encore ?

J'ai employé mes enfants, Marie et Charles, qui ont travaillé pendant 15 mois en 2005 et 2006 pour Marie et 6 mois en 2007 pour Charles, comme collaborateurs parlementaires, pour un salaire mensuel net de 3.000 euros en moyenne pour chacun.

Rien n'était dissimulé.

Tous les contrats de travail dont je parle sont strictement légaux.

Les sommes perçues ont été strictement déclarées aux impôts, les revenus en découlant strictement imposés, et les montants des rémunérations strictement respectueux du crédit alloué à chaque parlementaire.

Ce crédit lui permet de travailler avec qui est le plus à même de réunir à la fois les compétences et la confiance nécessaires.

Mesdames et Messieurs, je veux vous le rappeler, tout cela était légal. Mais suis-je pour autant quitte sur le plan moral ?

Cette question éthique est si élevée, si essentielle, qu'elle me place face à ma conscience et face aux Français, et à eux seuls.

Cela n'est pas au système médiatique de me juger, c'est aux Français de décider.

Le premier courage en politique, c'est de reconnaître ses erreurs.

Collaborer avec sa famille en politique est une pratique désormais rejetée par les Français.

Ce qui était acceptable hier, à défaut d'être accepté, ne l'est plus aujourd'hui.

En travaillant avec ma femme et mes enfants, j'ai privilégié cette collaboration de confiance qui aujourd'hui suscite la défiance.

C'était une erreur. Je le regrette profondément et je présente mes excuses aux Français.

Comme beaucoup d'autres parlementaires, j'ai agi selon un usage, certes légal, mais dont il est clair que nos concitoyens ne veulent plus.

J'en ai tiré moi-même les conclusions, il y a plus de trois ans, en cessant toute collaboration avec des membres de ma famille, contrairement à beaucoup de ceux qui, dans le théâtre politique actuel, me font la leçon.

S'il faut réformer le système, alors réformons-le dans son ensemble en ouvrant le débat sur les conditions d'exercice du mandat de parlementaire et sur le fonctionnement de ses équipes.

Je rappelle au passage que j'ai clairement indiqué, y compris en résistant à de fortes pressions de ma famille politique, que je ne rétablirai pas le cumul des mandats et que je soumettrai à un référendum la réduction du nombre des parlementaires pour leur donner en contrepartie, enfin, un vrai statut.

On réclame la transparence ! Je n'ai rien à cacher.

Je vais publier sur internet, dans la soirée un tableau des rémunérations perçues par mon épouse ainsi que ma déclaration telle que je l'ai transmise à la Haute autorité pour la transparence de la vie politique en décembre.

Mon patrimoine, se résume ma maison dans la Sarthe, évaluée à 750.000 euros.

Je possède en outre 44% de la nue-propiété de la maison de mon père au Pays Basque pour un montant de 134.000 euros et un tiers de la nue-propiété de sa maison de la Sarthe, soit 41.300 euros.

Je ne suis pas assujetti à l'ISF.

Certains se sont amusés sur mes comptes en banque.

Voyons donc cela dans le détail : mon épouse et moi-même sommes mariés sous le régime de la communauté.

Nous possédons deux PEA, deux comptes titres, deux assurances-vie, deux PEL, deux CEL, 3 comptes courants – un compte-joint, un pour moi-même et un pour mon épouse –, un compte espèces, un LDD, un Livret A.

Et comme je l'ai déjà dit, tous ces comptes sont au Crédit Agricole Anjou Maine, agence de Sablé-sur-Sarthe. Je le dis pour ceux qui perdraient leur temps à chercher ailleurs.

Venons-en à ma société de conseil.

J'ai exercé de 2012 à 2016 cette activité en toute légalité.

J'ai donné des conférences dans de nombreux pays et j'ai conseillé des entreprises. Parmi elles, il y a l'assureur AXA, la société Fimalac et la banque ODDO.

J'ai fait partie du conseil de surveillance du cabinet Ricol et Lasteyrie, puis j'y ai exercé en tant que senior adviser.

La liste de mes clients ne comprend aucune entreprise russe, ni le gouvernement russe, ni aucun organisme de ce pays et toutes les conférences que j'ai données en Russie l'ont été à titre gratuit.

J'ai toujours fait de la transparence une exigence.

Lorsque j'étais Premier ministre, je n'ai cessé de resserrer les règles de transparence et de déontologie appliquées aux membres du gouvernement.

J'ai encadré l'utilisation des avions de l'Etat. J'ai renforcé les règles sur les appartements de fonction des ministres. J'ai instauré la déclaration d'intérêt public pour les ministres. J'ai sanctionné des ministres pour des dépenses indues.

Déjà injustement attaqué par le Canard Enchaîné sur la taille de l'appartement de fonction que j'occupais à Matignon, j'ai fait visiter cet appartement par le député socialiste René Dosière, autorité reconnue sur les questions d'éthique, et il a témoigné de ma bonne foi, démentant ainsi les mensonges du Canard Enchaîné.

Voilà, mesdames et messieurs, tout est sur la table.

Maintenant la transparence devrait s'appliquer à tous.

Tout le monde doit être logé à la même enseigne et faire l'objet d'un traitement médiatique identique.

Maintenant, le débat doit porter sur mon action politique et sur le projet que je porte.

Tout le reste est une opération destinée à détourner l'attention de nos concitoyens des véritables enjeux.

Le but de cette opération est d'effacer le choix des électeurs de la Primaire qui se sont affranchis du système en me plaçant en tête parce que je porte un programme de rupture et que je suis le seul à pouvoir le mettre en œuvre.

Je voudrais dire aux millions de Français qui m'ont choisi, au terme d'une campagne loyale, qu'on ne pourra pas voler leur choix. On ne les fera pas taire.

Le système veut, comme pendant les primaires, décider du résultat à la place des électeurs.

Mon programme dérange le désordre établi.

Il est qualifié de conservateur, alors qu'il est le seul en rupture ; on parle de casse sociale, alors qu'il est le seul à pouvoir redresser la France et redonner fierté aux Français.

Le vrai danger est de voir confier notre avenir aux dérives d'une extrême droite portée par cette famille d'intouchables du domaine de Montretout ou à l'aventure d'une politique sans programme depuis des mois, composée d'un agrégat de personnalités fascinées par un gourou issu du système qu'il dénonce aujourd'hui.

Ce que nous vivons actuellement est la tentative désespérée d'organiser un face à face entre ces deux forces en présence.

La gauche n'a-t-elle donc plus de bilan à assumer, comme si le retrait de François Hollande avait tout effacé comme une ardoise magique ?

La France n'a-t-elle plus de problèmes avec le terrorisme islamiste, alors que celui-ci maintient une pression et une menace permanentes sur notre pays ?

N'y-a-t-il plus de problèmes de chômage, de sécurité, de surendettement, d'excès de fiscalité et de charges, de pouvoir d'achat, d'éducation ?

Rien ne me détournera des vrais enjeux de cette élection présidentielle.

Rien ne me détournera de ma volonté de redonner son rang à la France, et aux Français, des raisons d'espérer.

Rien ne me détournera de mon devoir d'être candidat à l'élection présidentielle.

J'ai été choisi par des millions de Français. Je ne suis pas le candidat d'un parti. Aucune instance n'a la légitimité pour remettre en cause le vote de la Primaire.

Voilà pourquoi, dès ce soir, j'annonce ici même que c'est une nouvelle campagne qui commence.

Dès ce soir, je réunirai mon comité de campagne.

Dès demain, je réunirai les parlementaires.

Dès demain, je serai à Troyes avec François Baroin et jeudi avec Jean-Pierre Raffarin à Poitiers.

Mesdames et Messieurs, c'est donc avec une énergie décuplée et une détermination farouche que j'aborde les prochaines semaines de cette campagne où la France ne joue pas autre chose que son destin.